

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} trimestre

Date : jeudi 19 juin

Horaires : 18h30-20h30

2^{ème} trimestre

X3^{ème} trimestre

Présents (membres du CE) : Mesdames Bertin Carole (directrice, TPS- PS-MS), Laura Pillet (CE1-CE2), Daoudi Aïcha, Bousseau Emilie (CM1-CM2), Lemerle Amélie (GS-CP)(enseignantes), Monsieur Evin Pascal (maire de la commune), Madame Petiteau Marie Edith (adjointe aux affaires scolaires), Madame Jolivet Clothilde (conseillère municipale), Mesdames Perray Elodie, Laurent Kimbeurlie, (parents élus représentants de parents d'élèves), Monsieur Carité Pascal (Délégué Départemental de l'Education Nationale).

Invités : Association Croc'loisirs, Association du restaurant scolaire représentée par Mme Le Chat Karine, L'A.P.E., représentée par Madame Letourmy Marion, Cyril Hauray (coordinateur enfance jeunesse), ATSEM avec Madame Charrier Blandine et Madame Rannou Manon

Absents excusés Madame Rothureau Véronique (enseignante spécialisée maître E du RASED), Madame Forget Marion (PS-MS et CE1-CE2), Les ATSEM, Mesdames Mary Clémence et Boyas Mélanie (parents élus) Madame Morin Céline (Inspectrice de L'Education Nationale pour la circonscription de Vallet)

Ordre du jour

- Rentrée 2025 : effectifs et équipe pédagogique, futures élections Parents représentants
- Projet première scolarisation
- Projet d'école et actions
- Aide aux enfants en difficultés
- Projets de l'année : intervenants, sport et projets
- PEDT
- Sécurité
- Points mairie
- Points parents : réponse aux questions
- Dates à retenir

| Points à l'ordre du jour | Informations communiquées | | | | Décisions / Échéances | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--------------------------|--------------------------------|--|------------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------------|----|----|----|----|------------------|-------------|--------------|-------------|--|--|
| - Présentation, tour de table | Mme Daoudi est nommée secrétaire de séance. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| -Rentrée 2025 | Projection de répartition sur 4 classes qui tient notamment compte des maintiens actés. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Effectifs | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>TPS- PS –MS Madame Bertin</th><th>GS-CP Madame Lemerle</th><th>CE1-CE2 Madame Pillet</th><th>CM1-CM2 (inconnu à ce jour)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20</td><td>20</td><td>19</td><td>16</td></tr> <tr> <td>1 TPS 9 PS 10 MS</td><td>10 GS 10 CP</td><td>11 CE1 8 CE2</td><td>9 CM1 7 CM2</td></tr> </tbody> </table> | | | | TPS- PS –MS Madame Bertin | GS-CP Madame Lemerle | CE1-CE2 Madame Pillet | CM1-CM2 (inconnu à ce jour) | 20 | 20 | 19 | 16 | 1 TPS 9 PS 10 MS | 10 GS 10 CP | 11 CE1 8 CE2 | 9 CM1 7 CM2 | | |
| TPS- PS –MS Madame Bertin | GS-CP Madame Lemerle | CE1-CE2 Madame Pillet | CM1-CM2 (inconnu à ce jour) | | | | | | | | | | | | | | | |
| 20 | 20 | 19 | 16 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 TPS 9 PS 10 MS | 10 GS 10 CP | 11 CE1 8 CE2 | 9 CM1 7 CM2 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 75 élèves | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Equipe pédagogique | Le poste de direction a été demandé par Madame Bertin Carole. Elle a été nommée sur ce poste à titre provisoire pour un an et devra suivre une formation et entreprendre des démarches afin de l'obtenir à titre définitif. Nous n'avons, à ce jour, pas de nom à donner pour le poste qui s'est libéré en classe de CM. C'est en cours. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Elections des représentants des parents d'élèves | <u>Selon l'article 5 de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 "L'élection des représentants</u> | | | | | | | | | | | | | | | | | |

des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école."

Actuellement, Madame Morin n'est pas en mesure de nous dire si une solution de vote électronique sera disponible pour les prochaines élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école. Néanmoins, dans l'attente de la mise en place de ce vote électronique, en tant que directrice, je me permets de consulter le conseil d'école. « Sachant que la mise en place de ce type de vote ne se fera que sous réserve qu'au moins une solution soit disponible dans le registre de traitement et donc applicable. »Madame Morin

Le conseil d'école donne son accord.

- Projet de première scolarisation

Le 14 juin au matin a eu lieu la réunion dite « première scolarisation ». Ce temps d'échanges et de partage s'inscrit dans le projet de première scolarisation. C'est un temps dédié au dialogue et à la préparation en coéducation, à l'entrée des futurs PS à l'école. Sur les 9 familles, 4 étaient présentes et 3 se sont excusées. Les familles ont été accompagnées vers les structures cantine et péri scolaire afin de rencontrer Madame Elodie Petiteau et Monsieur Cyril Hauray à l'issue de cette réunion.

Un nouveau projet a été conçu et envoyé à l'inspection qui l'a transmis à la mission maternelle. Suite à un conseil ATSEM/ enseignantes, nous avons acté un « roulement » des personnes référentes sur certaines périodes de l'année. Ce mode de fonctionnement permet de mieux appréhender la particularité des différents niveaux d'âges, de bien connaître le fonctionnement de chacune des enseignantes et d'être réactives en cas d'absence.

Ainsi, Madame Blandine Charrier commencera l'année scolaire dans la classe des PS MS, et ce jusqu'en décembre. Ce mode de fonctionnement pourra être interrogé au besoin.

-Projet d'école

En lien avec l'axe du projet d'école « le bien être de l'élève et le climat scolaire », notre semaine « bien être à l'école et santé » a bien eu lieu du 22 au 25 avril. Les niveaux de classes furent parfois mélangés afin de valoriser les échanges et la cohérence du vécu sur les 4 classes de l'école.

Ainsi la thématique du vivre ensemble fut développée au travers d'activités mettant en jeu le « apprendre à se parler », « apprendre à dire non », la valorisation des forces et des jeux de coopération, dans le respect de tous. La réactivation du protocole du message clair fut également abordée.

Un travail sur les émotions fut également décliné à partir d'albums, de débats à visée philosophique et de mimes.

Les collègues du Rased ont axé leurs interventions sur le harcèlement et l'exclusion. L'organisation a permis à chaque élève de vivre des activités concernant la gestion du stress, notamment au travers d'exercices de yoga, de prise de conscience de sa respiration avec la participation de l'infirmière scolaire.

Un Axe santé pour tous et prévention des risques, avec notamment la participation d'un pompier du CHU et de l'infirmière scolaire fut également au programme.

Un document synthétisant ces journées a été transmis, comme demandé, à l'inspection qui souhaitait mettre en valeur des initiatives de ce type.

C'est une action qui mériterait de s'inscrire dans le temps.

Toujours en lien avec le projet d'école et le lien avec nos partenaires, dans le cadre de nos concertations cohérence éducative qui réunit autour de Monsieur Hauray Cyril, Madame Petiteau Elodie et Madame Barré Françoise, l'équipe pédagogique est partante pour construire un projet autour des mobilités douces et de la sécurité routière en 2025/2026. Le projet « Savoir rouler à vélo » sera pris en charge par le pôle Croc loisirs.

-Lutte contre le harcèlement scolaire

-Aide aux enfants en difficulté

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Point sur les prises en charge en cette fin d'année scolaire

8 élèves ont bénéficié de prises en charge par notre collègue du RASED Maitre E à dominante pédagogique. Un élève a été pris en charge par la maître G, à dominante éducative.

Nous sommes à 12 équipes éducatives- équipes de suivi, confondues.

La nécessité d'accompagnement avec aide humaine a été reformulée au PIAL (6 dossiers) afin de permettre aux élèves ayant un dossier MDPH de poursuivre leur scolarité en tenant compte de leur particularité.

-Projets de l'année

Intervenants

Intervention de la Cicadelle pour les classes à partir de la classe de GS CP :

Watty pour les CE : travail sur les différentes énergies. Les élèves ont bien adhéré.

Les CM ont bénéficié le 31 mars de l'animation dans la forêt des « carrières ». Ecoute des bruits de la nature, identification d'arbres et recherche d'insectes furent les activités menées. La sortie « Hector le gros chêne » aura lieu le 23 juin pour les GS CP, toujours sur le même lieu. Au programme : Découverte de la germination du gland, du rythme de l'arbre, réalisation d'empreintes de feuilles, étude de la litière (les turicules du ver de terre), observation de l'écorce des chênes, décompte du nombre d'arbres...

Partenariat avec la Médiathèque

Les CM ont bénéficié d'un projet culturel « Teinté Relié » pour avec Amélie Doussot. Il voit son aboutissement lors de l'exposition du 4 et 5 juillet. L'information a été transmise aux parents. L'invitation au vernissage du 20 juin a été transmise aux parents des CM.

Des accueils ont été proposés pour les autres classes.

Les trois enseignantes titulaires ont déposé un projet PEAC afin de participer aux animations qui s'inscrivent dans ce cadre. Nous aurons une réponse en juillet.

Les bénévoles de la Regrippière d'Atout lire nous ont encore proposé des dates pour les mois de mai et juin et elles s'adaptent à nos thématiques. Nous avons la chance d'avoir cette possibilité d'accueil supplémentaire.

Partenariat avec l'école de musique

Cédric Pruvost, professeur diplômé de l'école de musique intercommunale de la

Communauté de Communes Sèvre et Loire) est intervenu auprès des classes de CE et CM. Le projet a commencé le 27 février et s'achèvera le jeudi 26 juin après-midi. Cette année, il n'y a pas eu de possibilité de représentation hors temps scolaire.

Le prochain projet a été élaboré avec une nouvelle intervenante, Madame Marine Uzureau. Les mardis de 10 à 11h et de 11h à 12h de septembre à janvier. Ce sera un conte musical avec une restitution aux familles fin janvier.

CEP Party

Les trois classes à partir des GS CP ont pu bénéficier des spectacles souhaités dans le cadre de CEP Party.

La municipalité confirme que le festival sera maintenu l'année prochaine, c'est un engagement qu'elle veut tenir et elle y contribue.

Les CM1 CM2, ont bénéficié d'une intervention sur la thématique du bien-être animal et notamment des chats et des chiens, le 13 juin avec Madame Allart, étudiante vétérinaire. Ce fut très enrichissant pour les élèves qui se sont montrés très impliqués dans l'intervention. Elle a notamment présenté une lecture du comportement animal chez le chien et le chat.

En fin d'année, les CM1 CM2 devraient également bénéficier d'une expérience de chimie en classe sur l'acidité et la basicité, dispensée par une enseignante de physique-chimie à la retraite qui propose gracieusement cette intervention.

Nous accueillons une stagiaire dans le cadre « un jeune un stage » proposé aux élèves de seconde.

Education Physique et Sportive

Foot : Les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié de 5 séances avec Thomas Clémot du club de foot ARCT football. Les séances ont favorisé le brassage des élèves : niveau, mixité, âge. Une séance avec « tournois » a clôturé cette activité sportive.

USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) pour 2 classes, sur les 3 rencontres de l'année :

Pour les TPS PS MS : le 12/06/2025, ce fut « randonnée » sur la commune de Le Pallet. Et pour les GS-CP : rappel de la dernière date, le 01/07/2025 à Saint Julien de Concelles avec une exploitation de sites sportifs différents (gymnase, terrain athlétisme)

Bals en liance, pour les GS-CP et CE

C'est un très beau projet et chacun s'est beaucoup investi. Le « bal » donné à l'Espace Alain Clouet fut un moment intense et émouvant. C'est une belle réussite qui a donné « à voir » aux autres participants.

Dans le cadre du projet, toute l'école a bénéficié d'un spectacle de qualité « *le vertige de l'envers* », par la compagnie *l'envolée cirque*, le 22 mai à la salle polyvalente.

Piscine :

Les séances sont presque achevées désormais. Nous remercions les parents qui se mobilisent et s'investissent afin de rendre possible un encadrement réglementaire. L'année prochaine les séances se dérouleront entre le 26 mai et le 26 juin sur deux jours : le mardi après-midi et le jeudi matin.

Projets de l'année

Les Conseils de délégués ont permis de maintenir le projet d'ouverture du préfabriqué sur les temps de récréation. Les délégués ont acté l'achat d'un jeu de construction géant pour la cour et nous remercions particulièrement l'APE qui finance cet achat, qui sera livré au mois de juillet. Les élèves ont à cœur de s'emparer, de s'approprier l'espace « cour » de récréation. Ce sera à poursuivre.

Rappel : Une sortie nature pour les TPS PS MS et CM est programmée le 30 juin à la Maison Bleue du marais de Haute Goulaine.

Une sortie « randonnée ludique » est programmée pour les GS CP, le jeudi 3 juillet (dès la séance de cinéma PEDT achevée).

Embellissement et aménagement de la cour : Séverine Cordier, artiste illustratrice Nantaise, a transmis ses idées. Le projet s'articulera sur l'année scolaire à venir. Il y a un devis d'établissement pour la fresque. C'est un projet qui a un coût, comme pour toute intervention de ce type. Un appel à projet sera déposé sur la plateforme ADAGE, il sera étudié et pourrait prétendre à un financement par la DRAC, puisque nous sommes prioritaires en tant que commune éloignée de grande ville. Une trousse à projet, afin d'aider au financement, pourrait également être organisée et nous communiquerons, médiasiserons afin d'engager les parents et les partenaires.

Matinées partagées : Il y a eu moins de présences parentales cette année, cette ouverture de la classe reste un axe de travail en co-éducation à proposer.

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont impliqués et qui ont donné de leur temps afin de permettre la mise en œuvre des projets de l'année. Leur présence est notamment essentielle pour le respect des taux d'encadrements lors de sorties.

-Sécurité

étaient présentes.

Une projection visuelle sera proposée le jeudi 3 juillet aux élèves de l'ensemble de la commune, Sacré Cœur et Clément Pellerin, adaptée aux niveaux (pour les plus jeunes à la salle du Prieuré le matin, et à la salle polyvalente pour les plus grands l'après-midi).

La proposition de renouvellement d'un PEDT de trois ans a été votée et actée en conseil municipal. La thématique retenue est l'intergénérationnel avec des dynamiques différentes sur les trois années.

-Point municipalité

Gestion de la pause méridienne

L'occupation de tous les espaces extérieurs rend l'organisation plus simple.

Désormais tous les enfants et adultes sont au même endroit, ce qui facilite la gestion de ce temps de pause.

Les enseignantes ont souvent des élèves qui reviennent vers elles après la pause méridienne, ces derniers n'ayant pas été suffisamment écoutés, entendus lors de conflits ou remarques entre enfants.

La professionnalisation des adultes est un objectif visé afin d'avoir une écoute active. Le référent, Monsieur Hauray se tient disponible pour tout échange si besoin.

Le pique-nique de fin d'année a été proposé par Bruno aux deux écoles pour le vendredi 4 juillet sur le terrain près de la médiathèque.

Outils numériques

Les deux tablettes demandées ont été livrées et l'ordinateur de direction est en cours de configuration.

Le renouvellement des ordinateurs de la classe mobile sera de nouveau demandé au prochain budget investissement.

La broyeuse souhaitée n'a pas été prise en compte dans le budget pour le moment. Le papier sera broyé en mairie. A l'avenir, la possibilité de confier ce papier à une entreprise habilitée à détruire le papier pourrait être étudiée.

Travaux :

- Le hall 3 va être remis à neuf. Le meuble à casiers pour la classe CE a été commandé.
- Des étagères ont été demandées pour la classe de GS-CP (demande à renouveler en mairie)
- La liste des petits travaux sera transmise à Monsieur Charrier Denis.

-Point parents

/ enseignants/école :

Réponses aux questions des parents,

Il y a eu 8 retours de familles.

Nous sommes conscientes que parfois les activités s'entrechoquent et que de nombreux projets sont massés sur de mêmes périodes. Mais nous n'avons pas le choix pour bon nombre d'entre elles (ex :musique, foot, piscine). Il est à noter que le projet musique va changer de période.

L'équipe s'est interrogée sur la nécessité de conserver ou non le cahier de liaison papier. Nous allons encore le conserver l'année prochaine, utilisant les cahiers existants, puisqu'il reste des pages.

L'éducation à la sexualité est obligatoire depuis 2001. Désormais le programme s'articule autour de deux étapes : l'EVAR éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école

maternelle et élémentaire, et l'EVARS pour le collège et lycée (le terme sexualité a été ajouté)

Elle participe au principe de développement de compétences psychosociales, comment se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps, rencontrer les autres et construire des relations, trouver sa place dans la société, et ce en adaptant à chaque niveau des sujets à aborder. Les programmes édités en février 2025 sont très clairs et sont consultables.

Pour ce qui est des notifications jugées trop nombreuses, nous sommes conscientes que nous envoyons des messages hors temps scolaires, ce qui est régulièrement obligé. De notre côté, l'équipe pédagogique doit être attentive à ne pas demander de retour rapide par ce biais aux parents. Et de leur côté, les parents peuvent configurer la réception des notifications à leur convenance. C'est une vigilance à avoir en tant que partenaires.

Nous tenons à rappeler, qu'à la moindre inquiétude, défiance, questionnement de la part d'une famille à propos de situations qui interrogent ou témoignent d'un mal être de son enfant, il y a nécessité à rencontrer l'enseignante et / ou la direction, et ce, en direct. La culture de l'ambigüïté et du non-dit ne permet pas la confiance et le travail en coopération avec les familles.

Un parent d'élève témoigne de la bonne entente entre enseignantes et de la réactivité de l'équipe face à certaines situations.

école/APE : Une famille a témoigné sa déception des dates pour la chorale et la fête de l'école.

/cantine :

Est-ce que la mairie peut aider d'une quelconque manière la cantine qui a manifesté plusieurs fois un sous-effectif ?

Pour l'heure l'association fait ce qu'elle peut avec les moyens qu'elle a ; il est rappelé que toute personne voulant aider est la bienvenue. Croc Loisirs est déjà mis à contribution pour les tâches de facturation.

-Dates à retenir

Dates à retenir :

Jeudi 26 juin présentation des chants

Fête de l'école : Vendredi soir 27 Juin 18h

Vendredi 4 juillet : haie d'honneur pour le départ des CM2

La (ou le) secrétaire de séance

La Directrice

Présidente du Conseil d'école
CACHET PUBLIQUE
Cachet de l'école

3705, rue de l'école
3330 LA REGRIPIÈRE
Tél. : 02 40 33 61 44